



Ville de Dijon
Conservatoire à
Rayonnement Régional
Musique - Danse - Théâtre - Arts plastiques



DANSE



PRÉSENTATION

Le conservatoire de Dijon propose un enseignement en danse dans les esthétiques suivantes

- » Classique
- » Contemporaine
- » Jazz (en préfiguration)
- » Hip-hop (sous forme de stages)

et les disciplines complémentaires

- » Formation Musicale Danseur
- » Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement dansé (AFCMD)
- » Culture chorégraphique

L'équipe du conservatoire dispense une pédagogie ambitieuse pour chaque élève tout en veillant à s'adapter aux différents profils et est soucieuse d'aboutir, grâce à la danse, à l'épanouissement de l'élève.

Il est possible de pratiquer la Danse en

- » Cours traditionnel
(les cours ont lieu hors temps scolaire)
- » En cursus à Horaires Aménagés
(voir page page 6)

L'entrée au conservatoire

L'inscription (pour les nouveaux élèves) s'effectue en juin et fin août / début septembre.

Les élèves sont auditionnés en groupes (en fonction de leur âge), lors d'une séance de travail, par un jury composé de professeurs du conservatoire et d'un membre de l'équipe de direction.

Le jury évalue les aptitudes physiques (amplitude articulaire, souplesse...), le sens artistique, la qualité d'écoute, la motivation, l'investissement et la disponibilité de l'élève...

DIFFÉRENTES ESTHÉTIQUES

Danse classique

La danse classique est un art, une technique à part entière, une écriture codifiée avec son propre langage. Les élèves se découvrent, se construisent et se réalisent par l'apprentissage des ballets du répertoire, de la technique sur pointes et demi-pointes et goûtent à la virtuosité du mouvement.

La danse classique met en avant l'imaginaire et le fantastique, où la beauté du geste est une fin en soi.

Danse contemporaine

La danse contemporaine est multiple et repose sur des fondamentaux techniques précis. Cette esthétique peut s'associer à toute forme d'art, de musique et de culture. L'apprentissage de la danse contemporaine passe par une formation technique rigoureuse et une recherche qui incite l'élève à développer sa propre écriture lors d'ateliers chorégraphiques (improvisation, composition) et de répertoire. Être danseur contemporain permet d'exprimer par le corps des sentiments, des messages, une vision personnelle du monde...

Danse jazz (en préfiguration)

La danse jazz est un langage sonore et corporel qui accompagne le danseur vers l'affirmation de soi. Ce langage lui permet de s'exprimer pleinement, au carrefour des ressentis physiques et émotionnels. Accessible à tous, l'univers de la danse jazz prend sa source dans le rapport au sol, à la musique, à son histoire. Explorant tous les états, toutes les qualités, la danse jazz est à la fois libre comme l'improvisation et codifiée dans sa culture.

Danse hip-hop (stage)

Locking, Popping, Hype, House Dance, Krump, Breakdancing, Newstyle... ces esthétiques, issues de l'univers foisonnant du hip hop, permettent à cette danse urbaine de s'imposer comme une culture complémentaire à une formation aboutie des élèves danseurs.

LES CURSUS DE DANSE

INITIATION pour les 6 et 7 ans

L'enfant apprend à explorer différentes qualités par le mouvement dansé, à être à l'écoute de ses sensations tout en étant en relation avec les autres, à développer sa créativité et sa musicalité. Il acquiert progressivement une habileté corporelle qui lui permet de s'exprimer par la danse.

Initiation 1 (6 ans)	» 1 cours de 45 minutes
Initiation 2 (7ans)	» 1 cours de 1h00

CYCLE I dès 8 ans ; durée : 4 ans (+/- 1 an)

Éléments techniques de bases, approfondissement de la structuration corporelle et de l'expression artistique.

1C 1 1C 2	<ul style="list-style-type: none"> » Dominante : 2 cours de 1h15 » Formation musicale du danseur (FMD) : 1 cours de 1h00
1C 3 1C 4	<ul style="list-style-type: none"> » Dominante = 2 cours de 1h30 » Complémentaire : 1 cours de 1h30 » FMD : 1 cours de 1h00

CYCLE II dès 11 ans ; durée : 3 ans (+/- 1 an)

Maîtrise des éléments techniques de bases. Prises de conscience de la danse en tant que langage artistique.

2C 1 à 3	<ul style="list-style-type: none"> » Dominante : 2 cours de 1h30 » Complémentaire : 1 cours de 1h30 env. » FMD : 1 cours de 1h00
----------	---

CYCLE III

dès 14 ans ; durée : 2 ans (+ 1 à 2 ans possibles)

L'élève s'inscrit dans la perspective d'une pratique de danse en amateur de bon niveau. Il commence à maîtriser les éléments techniques et la terminologie de sa discipline. Il est capable de développer un projet artistique personnel ou en groupe et d'être autonome dans le travail et dans l'expérience de l'interprétation.

3C	<ul style="list-style-type: none">» Dominante : 2 cours de 2h00» Complémentaire : 1 cours de 1h30 env.» FMD = 1 cours de 1h00
----	---

CYCLE À ORIENTATION PROFESSIONNELLE

dès 16 ans ; durée : 2 ans (+ 1 à 2 ans possibles)

Ce cycle s'adresse aux élèves motivés par une pratique intensive et qui ambitionnent de poursuivre leur apprentissage dans les établissements supérieurs ou ayant pour projet de s'orienter vers les métiers de la danse (dont l'enseignement).

Les objectifs de ce cycle sont l'autonomie dans l'appropriation de la danse, le développement d'une perception critique des œuvres abordées, l'accomplissement de la dimension artistique en tant que projet de réalisation personnelle, le développement de l'endurance et l'acquisition d'une culture chorégraphique.

COP	<ul style="list-style-type: none">» Dominante : 4 cours de 1h30 à 2h00» Complémentaire : 1 cours de 1h30 env.» FMD : 1 cours de 1h00» analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (afcmd) : 1 cours» stages ponctuels <p>en préfiguration</p> <ul style="list-style-type: none">» un second cours de complémentaire» un cours de culture chorégraphique
-----	---

HORAIRES AMÉNAGÉS

L'intégration en CHAD et TMD s'effectue suite à des procédures spécifiques : inscription, audition au conservatoire, et validation par l'éducation nationale.

Dans ce cursus le nombre de cours dispensés par semaine est plus important. Aux cours de danse suivis en temps scolaire s'ajoutent des cours suivis en dehors du temps scolaires.

CHAD au collège Marcelle Pardé

Classes à Horaires Aménagés Danse

Le conservatoire, en collaboration avec le collège Pardé, propose des Classes à Horaires Aménagés. En complément de leur formation générale, les élèves bénéficient de deux demi-journées, intégrées à leur emploi du temps, au cours desquelles ils se rendent au conservatoire pour pratiquer la danse.

Voir dépliant spécifique.

TMD au Lycée Carnot

Technique de la Musique et de la Danse (filière du baccalauréat technologique)

Proposées de la 2^{de} à la terminale au lycée Carnot, elles correspondent à un niveau de danse de fin de 2^e cycle et au-delà. De ce fait, les élèves souhaitant entrer en TMD doivent avoir approximativement un niveau de fin de 2^e cycle ou avoir pratiqué la danse pendant au moins six années. La filière TMD permet de libérer un volume horaire suffisant pour suivre le cycle spécialisé complet au conservatoire.

Voir dépliant spécifique.

INFORMATIONS PRATIQUES

Limite d'âge (voir les cursus pages 4 et 5)

Les élèves sont accueillis ont de 6 à 28 ans (en fonction des cursus). Les âges indiqués sont à comprendre « avant le 31 décembre de l'année en cours ».

Lieu de cours

Les cours ont lieu dans les locaux du conservatoire : sites Colmar et Clemenceau.

Certificat médical

Chaque année scolaire, conformément aux textes officiels, l'élève doit fournir un certificat médical attestant « l'absence de contre-indication à la pratique de la Danse », datant de moins de trois mois.

Il est à fournir lors de l'inscription sans quoi le dossier ne pourra être accepté.

Droits d'inscription

Après admission, pour valider son inscription, l'élève s'acquitte des droits d'inscription auprès du conservatoire (en fonction du quotient familial, de la domiciliation...).

Tenues

Voir le document spécifique téléchargeable sur le site internet du conservatoire.

Productions

Chaque année, les élèves se produisent lors de prestations publiques, spectacles, dans différents lieux.

APEC

Le conservatoire travaille en collaboration avec l'APEC (Association des Parents d'Élèves du Conservatoire) pour la mise en œuvre de différentes actions (encadrement de spectacles, sorties pédagogiques...)

Ville de Dijon

Conservatoire à Rayonnement Régional

24 bd Clemenceau - CS 73 310 - 21033 Dijon Cedex
autres sites : 15 rue de Colmar / 8 rue Monastir

Courriel scolarite-crr@ville-dijon.fr

Téléphone 03 80 48 83 68 (service scolarité)

Site internet dijon.fr/conservatoire

J-Y. Dupont-Lemaire, *directeur*

C. Dacharry, *directeur-adjoint*
en charge des enseignements

N. Brideron, *responsable de la scolarité*

Service scolarité, horaires

Espace Clemenceau, 1^{er} étage

En temps scolaire

jusqu'au vendredi 5 juillet 2019

à partir du lundi 2 septembre

Lun fermé le matin / 13h30 - 18h00

Mar 9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00

Mer 9h00 - 18h00 (en continu)

Jeu 9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00

Ven fermé le matin / 13h30 - 17h00

Pendant les vacances d'été

du lundi 8 juillet au vendredi 19 juillet 2019

du lundi 12 août au vendredi 30 août 2019

**Lun, mar, }
jeu, ven }** fermé le matin / 13h30 - 17h00

Mer 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00